

2019 : la récolte de bois en Île-de-France au plus bas depuis 10 ans

Après un décrochage de 17 % en 2018, la récolte de bois commercialisée en 2019 baisse encore de 7,8 % en Île-de-France. Le bois énergie et le bois d'industrie reculent respectivement de 13 % et 21 % par rapport à 2018, alors qu'un rebond de 10 % est observé pour le bois d'œuvre. Il faut remonter à 2009 pour trouver un niveau de récolte inférieur.

La structure de la récolte francilienne a fortement évolué en une décennie. De 2009 à 2019, le bois énergie est devenu majoritaire, passant de 30 à 51 %, avec un pic à 62 % en 2016. Un mouvement inverse est observé pour le bois d'œuvre, qui passe de 55 à 35 % de la récolte francilienne, alors que la part du bois d'industrie est quasiment inchangée (14 %).

À l'échelle nationale, la récolte de bois énergie commercialisé a également fortement progressé en faisant plus que doubler de 2009 à 2019 (+ 111 %). Sa part progresse de 10 à 21 % dans une récolte totale quasiment inchangée (- 1,2 %), mais elle reste très minoritaire. Le bois d'œuvre, encore majoritaire, voit son importance reculer de 2009 à 2019 de 58 à 51 %, tout comme le bois d'industrie de 32 à 28 %.

Les feuillus et le chêne toujours majoritaires dans le bois d'œuvre francilien

La forte baisse de la récolte de bois d'œuvre n'a pas modifié les proportions des différentes essences. La part des feuillus s'élève à 92 % en 2019, celle du chêne qui reste et de loin la première essence récoltée, baisserait légèrement de 64 % en 2009 à 58 % en 2019.

63 % de cette récolte de bois d'œuvre est issue de forêts bénéficiant d'une certification de gestion durable.

En 2019, environ 19 000 m³ de bois d'œuvre, soit 19 %, sont exploités directement pour l'exportation (15 000 m³, soit 16,4 % en 2018).

Le volume scié dans la région Île-de-France est extrêmement limité. La production régionale de sciages, déclarée en 2019 comme en 2018 par trois entreprises, est évaluée à 1 500 m³ par an.

En 2019, près de la moitié de la récolte de bois énergie sous forme de plaquettes forestières

La production de plaquettes forestières en Île-de-France, d'environ 67 000 m³ en 2019, recule de 10,4 % en 2019 par rapport à 2018, soit un peu moins que le bois énergie dans sa globalité (- 13 %). Elle représente 47 % de la récolte de bois énergie en 2019 et a fortement progressé en 10 ans. Elle s'élevait à 32 000 m³ en 2011, soit 22 % de la récolte de bois énergie.

88 entreprises ont déclaré avoir exploité du bois en Île-de-France en 2019

Parmi ces 88 entreprises, 21 ont leur siège dans la région (dont les deux agences locales de l'ONF et l'entreprise ONF-Energie). Elles ont exploité en moyenne 21 300 m³ en 2019, dont 28 % en Île-de-France (environ 6 000 m³ par entreprise). Elles ont exploité globalement 125 800 m³ dans la région, soit 44 % de la récolte de bois francilienne.

67 entreprises ont leur siège hors de l'Île-de-France. Il s'agit d'entreprises plus importantes, ayant exploité en moyenne 85 600 m³ en 2019, dont seulement 3 % en Île-de-France (environ 2 350 m³ par entreprise). Elles ont exploité globalement 157 400 m³ dans la région, soit 56 % de la récolte de bois francilienne.

Les entreprises ayant leur siège en Île-de-France récoltent 53 % du bois d'industrie et du bois énergie, mais seulement 28 % du bois d'œuvre exploité dans la région Île-de-France.

Remarques :

* 41 entreprises ayant leur siège en Île-de-France ont déclaré une activité d'exploitation forestière en 2019 mais seulement 21 ont exploité du bois en Île-de-France

* La dénomination «entreprise» correspond ici au champ de l'enquête. Elle inclut les propriétaires forestiers qui assurent l'abattage de leur bois à l'aide de salariés ou de sous-traitants et qui vendent le bois abattu.

Pour en savoir plus :

Site DRIAAF :

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Foret-et-filiere-bois>

Site AGRESTE :

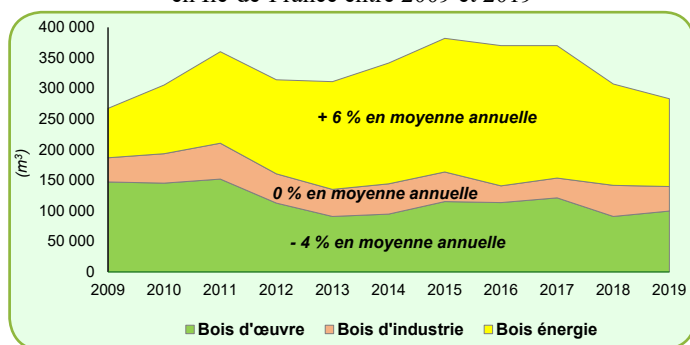
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2012/detail/>

Bois d'œuvre en hausse, bois d'industrie et bois énergie en baisse en Île-de-France en 2019

RÉCOLTE 2019 (en m ³ ronds)	Île-de-France	Variation 2019/2018	France	Variation 2019/2018
Bois d'œuvre	99 732	+ 10,0 %	19 558 113	- 2,4 %
Bois d'industrie	40 141	- 21,4 %	10 532 121	+ 1,9 %
Bois énergie	143 389	- 13,4 %	8 061 291	- 5,3 %
Total	283 262	- 7,8 %	38 151 525	- 1,9 %

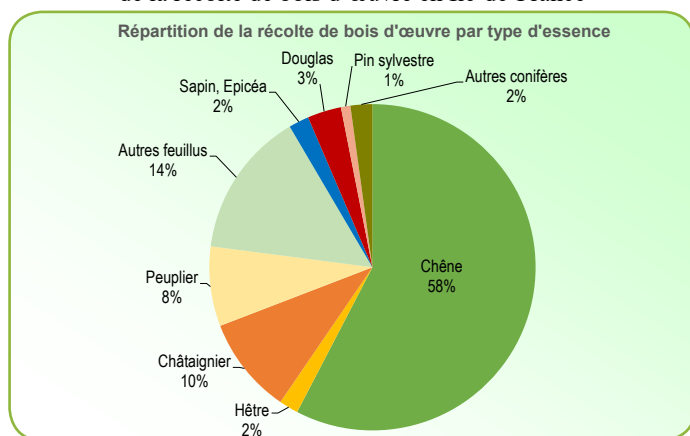
Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

Évolutions contrastées des récoltes selon le type de bois en Île-de-France entre 2009 et 2019



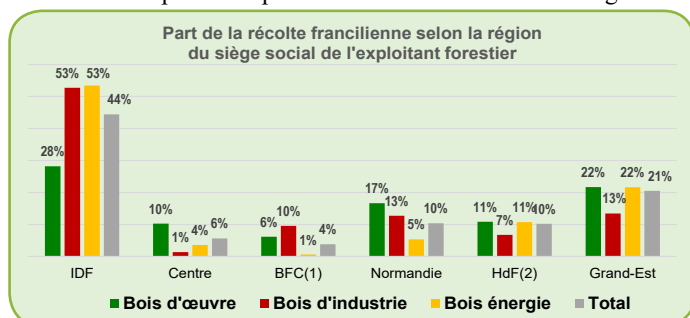
Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

Le chêne, le châtaigner et le peuplier représentent les trois-quarts de la récolte de bois d'œuvre en Île-de-France



Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries

La moitié du bois d'industrie et du bois énergie d'Île-de-France est récolté par des exploitants forestiers basés dans la région



Source : Agreste - Enquête annuelle Exploitations forestières et scieries (1) Bourgogne-Franche-Comté (2) Hauts-de-France

Productions Grandes cultures

Situation des cultures début avril

Céré'Obs

Situation établie avant les épisodes de gel des 6 et 7 avril 2021

Après une fin mars très chaude, le mois d'avril commence avec des gelées autour de -4°C dont on espère un impact limité sur les cultures. Les colzas sont entrés en floraison. Certaines parcelles ont connu une présence importante de méligèthes. Beaucoup de questionnement sur la présence à une plus large échelle que d'habitude d'un ravageur peu connu, *Xenostromylyllus deyrollei*.

Les premières céréales arrivent au stade 2 noeuds. On note quelques parcelles de blé avec du piétin verse, et un pied de cuve septoriose. Pression maladie un peu plus forte sur les orges d'hiver. Rein à signaler sur les orges de printemps au stade 2-3 feuilles.

Les pois d'hiver, au stade 10-12 feuilles, sont globalement en bon état, alors que ceux de printemps sont à deux feuilles. Les semis de betteraves sont terminés.

Pour en savoir plus sur l'état phytosanitaire des cultures, consulter le bulletin de santé du végétal : <http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Epidemiologie-et-Bulletin>

En Île-de-France, au 5 avril, le stade 2 noeuds est atteint par 9 % des surfaces de blé tendre et 21 % des surfaces d'orge d'hiver (contre respectivement 17 % et 37 % l'an dernier à la même date). Concernant les orges de printemps, le stade début tallage est atteint par 51 % des surfaces et le stade épi 1 cm par 16 % des surfaces (contre respectivement 53 % et 24 % l'an dernier). Quant au maïs, 7 % des semis sont réalisés (contre 28 % l'an dernier).

92 % des surfaces de blé tendre, 90 % des surfaces d'orge d'hiver et 92 % des surfaces d'orge de printemps connaissent des conditions de culture bonnes à très bonnes*.

* Selon Céré'Obs, ces surfaces sont présumées avoir un rendement au moins égal à la moyenne quinquennale.

Pour en savoir plus sur Céré'Obs : <https://cereobs.franceagrimer.fr/cereobs-sp/#/> (Région : Île-de-France, Résultats : rapports Céré'Obs)

Cours des grandes cultures

Repli mesuré du cours des céréales

Le cours du blé tendre meunier rendu Rouen s'élève à 221 €/t en moyenne mensuelle en mars 2021 contre 227 €/t en février 2021. Il est supérieur de 22 % à celui de mars 2020. Le cours du blé tendre recule en raison de l'amélioration des conditions climatiques dans les principaux pays exportateurs (pays de l'Union européenne et de la mer Noire, États-Unis). Par ailleurs, les bonnes perspectives de production 2021 poussent les acheteurs à différer leurs achats sur la prochaine récolte, après une fin d'année 2020 particulièrement dynamique.

Les achats sont également faibles sur le marché intérieur, les meuniers et les fabricants d'aliments pour le bétail étant déjà bien couverts.

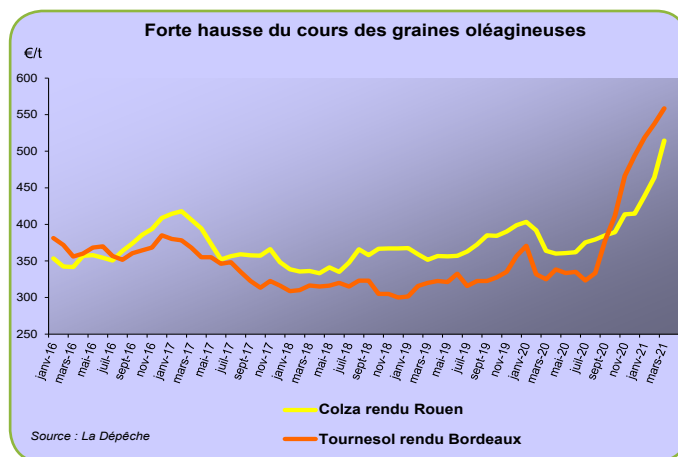
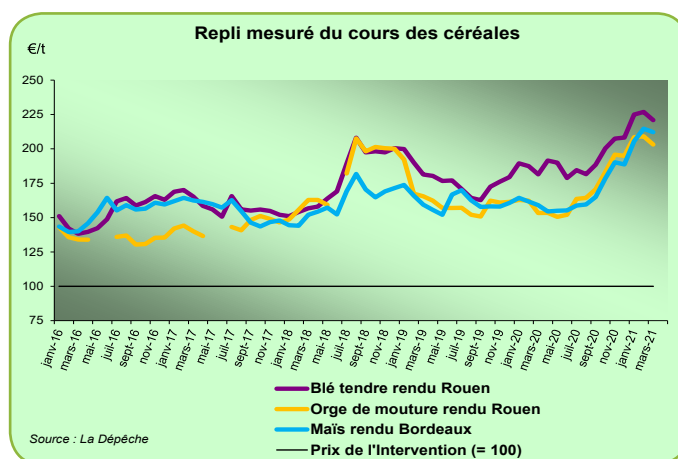
Le cours de l'orge de mouture rendu Rouen s'établit à 203 €/t en moyenne mensuelle en mars 2021 contre 209 €/t en février 2021, se situant 32 % au-dessus du cours de l'année dernière à la même date. Il recule en mars 2021 dans le sillage du blé tendre, faute de demande et d'offre significatives. L'offre en ancienne campagne est épuisée.

Le cours du maïs rendu Bordeaux atteint 212 €/t en moyenne mensuelle en mars 2021 contre 215 €/t en février 2021, supérieur de 33 % à celui de mars 2020. Les cotations sont en légère baisse, pour les mêmes raisons que le blé et l'orge. Les fabricants d'aliments pour le bétail continuent de se tourner vers le sorgho, compétitif en formulation.

Forte hausse du cours des graines oléagineuses

Le cours moyen mensuel de la graine de colza rendu Rouen est de 515 €/t en moyenne mensuelle en mars 2021 contre 464 €/t en février 2021. Il est supérieur de 41 % à celui de l'an dernier à la même date. Le cours de la graine de colza connaît une forte hausse mensuelle en raison de la faiblesse des disponibilités et de l'importance de la demande mondiale en huiles (soja et palme notamment). La trituration de colza tourne à plein régime en Europe et profite d'excellentes marges.

À 559 €/t en mars 2021, le cours de la graine de tournesol rendu Bordeaux gagne 21 €/t par rapport à février 2021. Il se situe 72 % au-dessus du cours de mars 2020. Le cours augmente fortement en mars 2021, dans le sillage du colza et des huiles végétales.



	Moyenne mensuelle des cotations *		Évol. mars-21 / mars-20 (%)
	févr-21 €/t	mars-21 €/t	
Blé tendre meunier rendu Rouen	227	221	+ 22
Blé tendre meunier départ Eure-et-Loir	219	216	+ 26
Orge de mouture rendu Rouen	209	203	+ 32
Orge de mouture départ Eure et Loir	201	196	+ 35
Maïs rendu Bordeaux	215	212	+ 33
Colza rendu Rouen	464	515	+ 41
Tournesol rendu Bordeaux	538	559	+ 72

Source : La Dépêche
* cotations base juillet de la récolte n.
La campagne agricole millésimée "n" s'étend de juillet "n" à juin "n+1" pour la commercialisation.

Productions Grandes cultures

Collecte des grains en Île-de-France (récolte 2020)

Volume collecté par les organismes stockeurs (tonnes)

Cultures	Février 2021	Évolution par rapport à février 2020 (%)	Cumul de collecte	Évolution par rapport au cumul de la campagne précédente (%)
TOTAL CÉRÉALES	113 160	- 38	1 934 450	- 23
dont blé tendre	91 375	- 38	1 152 030	- 21
dont orge	15 765	- 36	475 600	- 33
dont maïs	4 615	- 30	271 415	- 8
TOTAL OLÉAGINEUX	7 280	+ 5	197 200	+ 29
dont colza	7 250	+ 8	183 040	+ 31
dont tournesol	30	- 50	14 160	+ 46
TOTAL PROTÉAGINEUX	885	- 34	37 915	- 16
dont pois	690	- 37	32 725	- 9
dont féveroles	195	- 22	5 190	- 45

Sources : FranceAgriMer Île-de-France, Srise Île-de-France

En février, la collecte régionale mensuelle est inférieure à celle de l'an dernier pour les céréales et les protéagineux (de respectivement - 38 % et - 34 %) mais supérieure pour les oléagineux (+ 5 %). Les collectes cumulées depuis juillet 2020, début de la campagne de commercialisation de la récolte 2020, sont également inférieures à celles de l'an dernier pour les céréales et les protéagineux (de respectivement - 23 % et - 16 %) mais supérieures pour les oléagineux (+ 29 %). La part de la production déjà collectée s'élève à 84 % pour les céréales, 90 % pour les oléagineux et 89 % pour les protéagineux (respectivement 82 %, 91 % et 91 % l'an dernier à la même date).

Météo de mars : températures de saison maïs précipitations déficitaires

Stations	Températures en mars 2021 (°C)	Écart à la normale (°C)	Précipitations en mars 2021 (mm)	Écart à la normale (mm)
Paris (75)	9,3	+ 0,5	37,4	- 10,2
Melun (77)	7,9	+ 0,3	17,0	- 34,0
Trappes (78)	7,7	+ 0,1	33,4	- 20,3
Le Bourget (93)	8,3	+ 0,3	37,4	- 12,8
Orly (94)	8,5	+ 0,6	26,2	- 21,0
Roissy (95)	8,3	+ 0,4	27,8	- 28,0
Pontoise (95)	7,5	+ 0,2	33,8	- 17,2
Moyenne Île-de-France	8,2	+ 0,3	30,4	- 20,5

Sources : Météo-France, Srise Île-de-France

Avec 8,2 ° C en mars, la moyenne mensuelle des températures en Île-de-France enregistre une valeur proche de la normale saisonnière, après un mois de février nettement plus chaud que la moyenne trentenaire. Les températures maximale et minimale enregistrées sont respectivement de 26 ° C (Paris, 31 mars) et de - 3,5 ° C (Trappes, 7 mars). Les précipitations de mars sont sensiblement inférieures aux normales saisonnières (- 40 %) mais le cumul des pluies depuis septembre est supérieur à la normale de 13 %. La tendance globale des nappes d'eau souterraine est à la hausse et les niveaux sont conformes aux normales saisonnières.

Prix des moyens de production : baisse du prix de l'énergie de 1,6 % en un an

Indice national des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)

Base 100 en 2015	Pondérations (%)	Déc	Janv	Fév	Variation en % sur		
		2020	2021	2021	1 mois	3 mois	1 an
Indice général national	100,0	103,1	104,4	106,0	+ 1,5	+ 3,3	+ 2,5
Biens et services de consommation courante	76,0	100,8	102,5	104,6	+ 2,0	+ 4,3	+ 3,2
dont :							
Énergie et lubrifiants	9,3	100,9	105,5	111,4	+ 5,6	+ 15,1	- 1,6
Semences et plants	5,6	96,8	96,6	96,6	+ 0,0	- 0,5	- 0,7
Engrais et amendements	10,7	86,6	89,4	93,9	+ 5,0	+ 8,9	+ 4,3
Produits de protection des cultures	8,4	91,2	91,3	91,4	+ 0,1	- 1,9	- 0,5
Aliments des animaux	21,4	104,3	106,3	108,6	+ 2,2	+ 5,0	+ 8,5
Entretien et réparation	8,8	112,3	113,1	113,2	+ 0,1	+ 0,9	+ 2,9

Sources : INSEE, Agreste

En février 2021, le prix d'achat des moyens de production agricole augmente à nouveau (+ 1,5 % après + 1,3 % en janvier) et se situe au-dessus du niveau de février 2020 (+ 2,5 %). Le prix de l'énergie accélère en février (+ 5,6 % après + 4,6 % le mois précédent) mais enregistre une baisse sur un an (- 1,6 %). Le prix des engrais s'accroît nettement en février (+ 5 % après + 4,3 % en janvier) et affiche une hausse de 4,3 % sur un an. Le prix des produits de protection des cultures confirme sa stabilité en février, à un niveau légèrement inférieur à celui de février 2020 (- 0,5 %). Le prix des aliments pour animaux accélère (+ 2,2 % en février après + 1,9 % en janvier) et affiche une augmentation de 2,9 % sur un an.

Productions animales

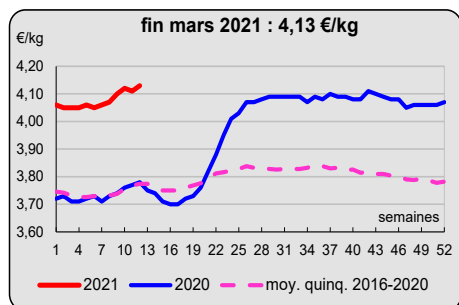
Cotations animales entrée abattoir

Le prix de la vache de classe « R » s'établit fin mars 2021 à 4,13 €/kg, soit 35 centimes de plus que l'an dernier (+ 9,3 %). Le cours a augmenté de 6 centimes en mars en raison de la diminution de l'offre face à une demande toujours bien présente. La fluidité du commerce permet aux prix de progresser.

Le prix de l'agneau « R3 » (16 à 19 kg) s'établit fin mars 2021 à 7,72 €/kg, soit 59 centimes de plus que l'an dernier (+ 8,3 %). Le cours a gagné 40 centimes en mars en raison de l'offre limitée, dans un contexte de marché dynamisé par l'approche des fêtes pascales (4 avril) et du ramadan (13 avril).

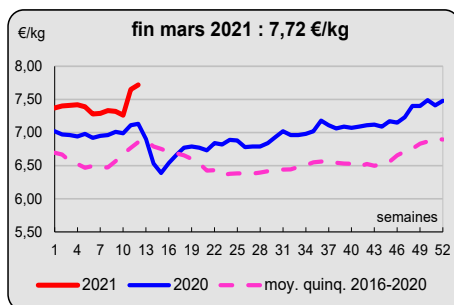
Le prix du porc charcutier s'établit fin mars 2021 à 1,35 €/kg, soit 21 centimes de moins que l'an dernier (- 13,5 %). Le cours a augmenté de 9 centimes en mars en raison de la réduction de l'offre conjuguée à l'augmentation de la demande. Cette tendance haussière est européenne et trouve en partie son origine dans la reprise des achats de la Chine.

Cotation de la vache R



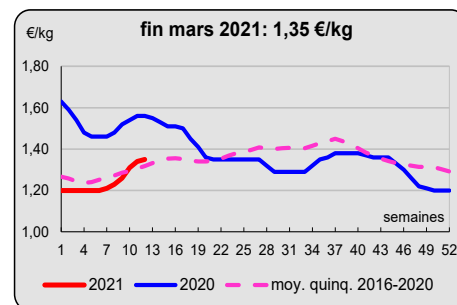
Source : FranceAgriMer

Cotation de l'agneau R3



Source : Commission régionale de cotation de Paris

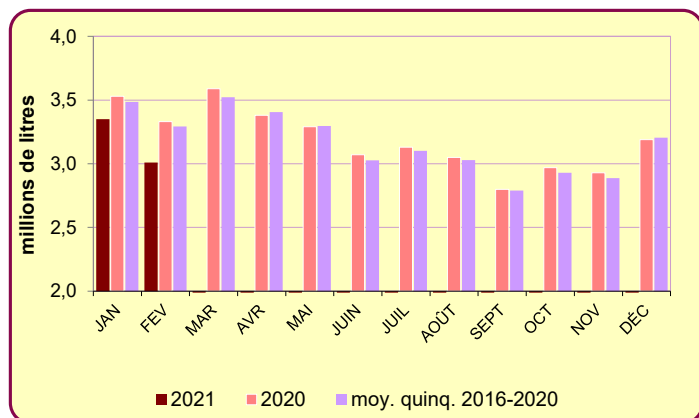
Cotation du porc charcutier



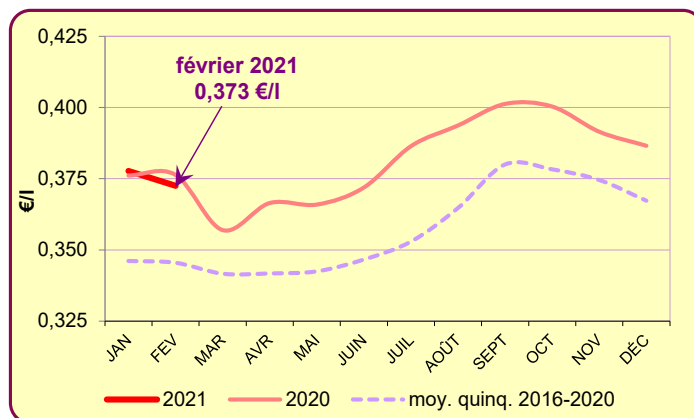
Source : Marché de Plérin (cadran)

Lait produit en Île-de-France : baisse des livraisons à l'industrie laitière sur deux mois (- 504 500 litres par rapport à 2020, soit - 7,4 %)

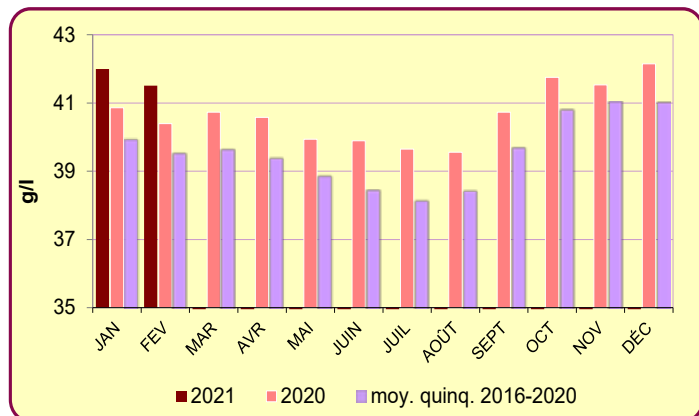
Livraisons à l'industrie du lait produit en Île-de-France



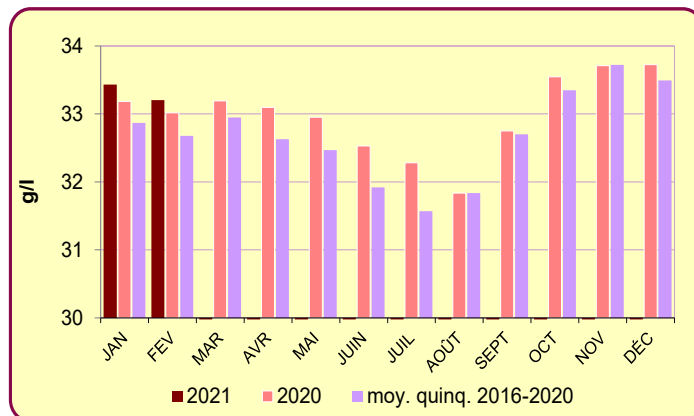
Prix du lait payé aux producteurs en Île-de-France



Teneur en matière grasse du lait en Île-de-France



Teneur en matière protéique du lait en Île-de-France



Source : Enquête mensuelle laitière (SSP - FranceAgriMer, extraction du 06/04/21)

Actualités du centre RNM de Rungis

Arrivages sur le carreau des producteurs de Rungis : mars 2021

LÉGUMES (en tonnes)	Mars 2021	Évolution 2021/2020 (%)	Part des légumes (%)
Pommes de terre	426,2	- 11	70,5
Poireaux	41,7	- 3	6,9
Champignons de couche, de culture	25,5	- 4	4,2
Oignons	20,2	+ 13	3,3
Carottes	18,3	- 63	3,0
Persil et herbes aromatiques	16,1	+ 30	2,7
Choux, Choux de Bruxelles	14,4	- 43	2,4
Betteraves potagères	9,3	+ 15	1,5
Salades	6,1	- 50	1,0
Radis	3,4	+ 13	0,6
Courges, potirons, potimarrons	3,1	+ 24	0,5
Céleris-branches, Céleris-raves	3,0	- 17	0,5
Navets	2,0	- 43	0,3
Choux-fleurs	1,5	- 63	0,3
Échalotes	1,5	+ 0	0,3
Autres légumes	12,1	- 42	2,0
Total	604,4	- 15	100,0

FRUITS (en tonnes)	Mars 2021	Évolution 2021/2020 (%)	Part des fruits (%)
Pommes	16,7	- 61	76,3
Poires	5,2	- 46	23,7
Total	21,9	- 58	100,0

Source : Semmaris



Le produit du mois : le poireau sur le MIN de Rungis

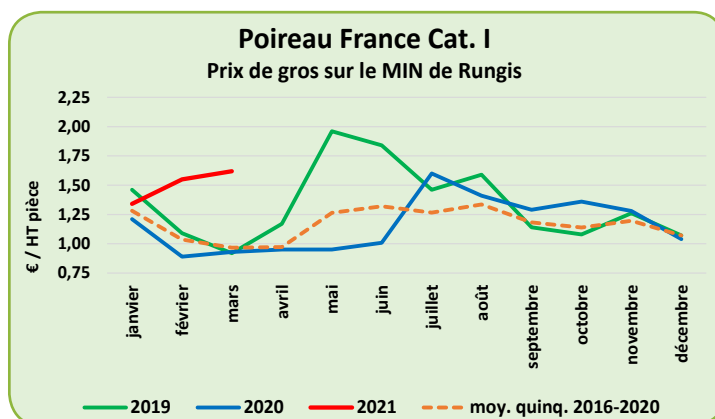
Avec près de 150 600 tonnes, la production nationale de la campagne 2020-2021 serait en recul de 1 % par rapport à la campagne précédente et de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale, selon les dernières estimations d'Agreste.

Le poireau est l'une des rares cultures dont la production s'étend sur l'ensemble du territoire national. On dénombre en France quatre principaux bassins de production, regroupant 6 régions au total : le bassin Nord avec la région Nord - Pas-de-Calais qui pèse 12 % dans la production nationale, l'Ouest avec la Basse-Normandie et la Bretagne (30 % de la production nationale), le Centre-Ouest avec le Centre et les Pays de la Loire (26 % de la production nationale) et enfin le Sud-Est avec Rhône-Alpes (12 % de la production nationale).

De 7 000 à 8 000 tonnes de poireaux sont commercialisés chaque année sur le MIN de Rungis, soit de l'ordre de 5 % de la production nationale. Le poireau d'origine française est présent tout au long de l'année. Les apports français prédominent toujours mais d'année en année, on observe leur diminution au profit d'autres provenances. Les importations représentent en 2020 un peu plus de 20 % des volumes commercialisés sur le MIN de Rungis.

En ce qui concerne les cours de 2020, ils ont diminué globalement de 13 % par rapport à 2019, avec des évolutions à la baisse au printemps (- 52 % en mai) et à la hausse à l'automne (+ 26 % en octobre).

La production et les apports sur le marché sont les plus élevés en automne et en hiver, saisons au cours desquelles la demande est stimulée et enthousiaste, ce qui permet une bonne tenue des cours. En ce début d'année 2021, la production a été impactée par les pluies abondantes de janvier (arrachages perturbés) et les épisodes de gelées en février. Les apports sont plus faibles d'environ 14 % et les cours s'envolent, notamment en février et mars (+ 74 % par rapport à l'année précédente).



Source : DRIAAF Île-de-France / SRISE - RNM Rungis

Le poireau, produit à connotation hivernale, se cultive cependant tout au long de l'année, le nombre de jours variant entre 80 et 300 pour sa production (du semis à la récolte). En été, saison creuse au cours de laquelle les apports sont largement plus faibles (- 73 % par rapport aux tonnages d'hiver), la demande est timide mais la faiblesse de l'offre permet aux prix de rester élevés, voire même de dépasser certains prix d'hiver.

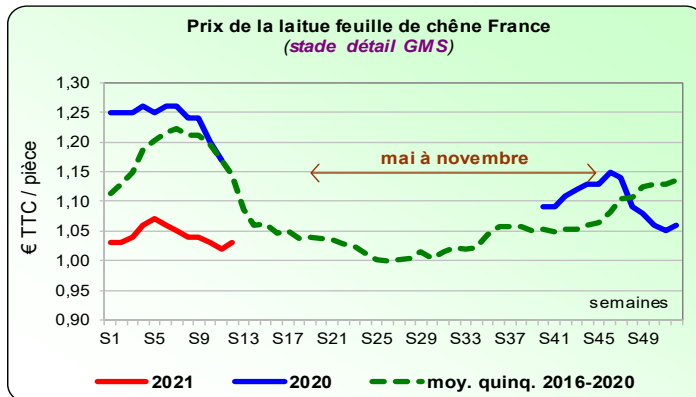
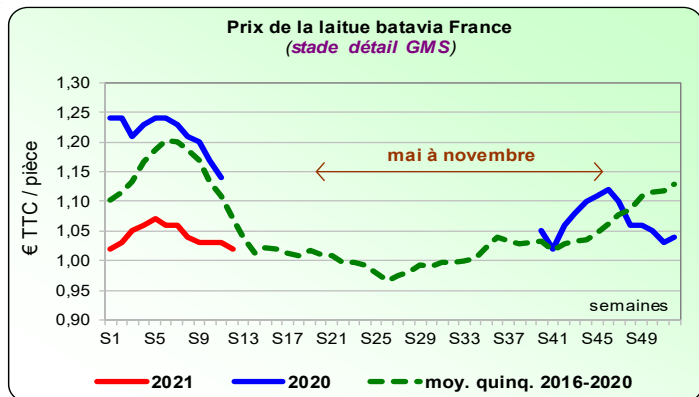


Actualités du centre RNM de Rungis

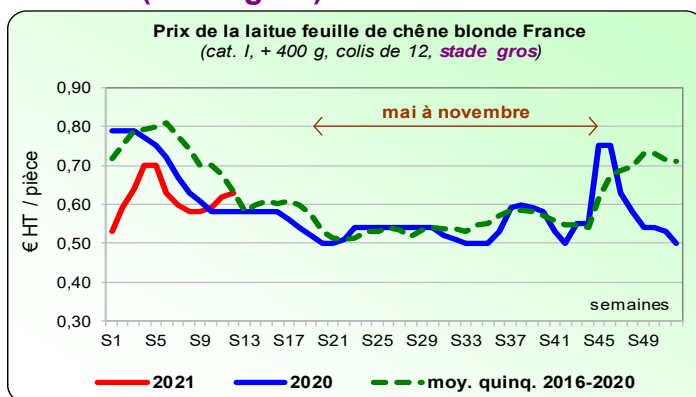
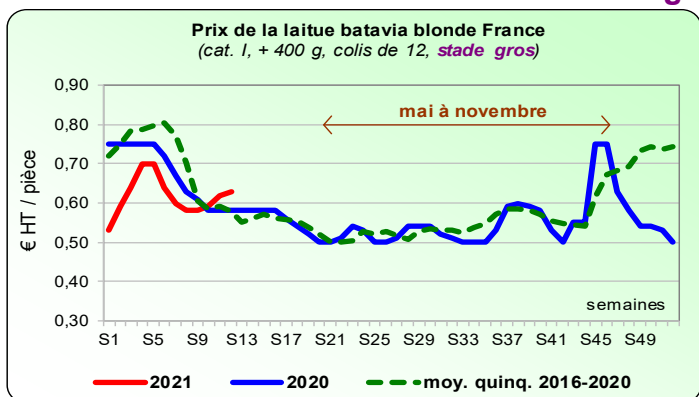
Prix sur le MIN de Rungis

Les salades d'origine France (stade détail GMS)

Remarque : absence de relevés de prix dans les GMS de S12 à S39 en 2020 (Covid-19)



Les salades d'origine France (stade gros)



Source : Srise Île-de-France (RNM Rungis)

Site internet de la DRIAIF Île-de-France
<http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

Actualités de la DRIAIF

* PAC 2021 : ouverture de Telepac (date limite de dépôt des déclarations : 17 mai 2021)

<https://agriculture.gouv.fr/pac-2021-ouverture-de-telepac>

* Appels à projet pour les mesures du volet agricole du Plan de relance

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Appels-a-projet-pour-les-mesures>

* Label bas carbone

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Label-bas-carbone>

* Guide sur les dispositifs accessibles aux entreprises des secteurs agricole, agroalimentaire et forêt-bois

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Publication-du-guide-sur-les>

* Guide pratique pour un approvisionnement durable et de qualité en restauration collective

<https://agriculture.gouv.fr/marches-publics-pour-la-restauration-collective-en-gestion-directe-un-guide-pratique-pour-un>

Actualités du SSP

* Bilan des évaluations in itinere des Programmes de développement rural (PDR) régionaux

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Ana162/detail/>

* Pêche, aquaculture et environnement

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Ana161/detail/>

Mise à jour des données

* Prix des intrants (IPAMPA : indice des prix d'achat des moyens de production agricole) - valeurs nationales et régionales

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Prix-des-intrants-consommations>

* Campagne agricole millésimée 2021 en Île-de-France : données prévisionnelles de surfaces (situation au 1^{er} avril 2021)

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Chiffres-cles-2021,2618>

* Collecte des céréales et oléagineux en Île-de-France (suivi mensuel)

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Chiffres-cles-2020>

* Marché de gros de Rungis :

Note de conjoncture hebdomadaire : principaux cours et situation des marchés de gros à Rungis (fruits et légumes, viandes, œufs, marée, fleurs coupées, etc.)

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Notes-hebdomadaires-de-Rungis>

* Le lait produit en Île-de-France : volumes et prix

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Chiffres-cles-2021,2618>

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France
(DRIAIF)
Service régional de l'information statistique et économique
(SRISE)
18, avenue Carnot
94234 CACHAN Cedex

Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Directeur de la publication : Benjamin BEAUSSANT
Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFOUKILA
Rédaction : Annie KIRTHICHANDRA, Hassane BOULEBNANE,
Nathalie TOUSTOU (Srise), Bertrand HUGUET (Sral)

Composition : Annie KIRTHICHANDRA

Dépôt légal : A parution
ISSN : 2268-5278 (en ligne)
ISSN : 1776-9671 (imprimé)
© Agreste 2020